Résidence « La Chaumière » - ELVEN

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE SOCIALE
SEANCE DU 16/05/2025

Membres présents représentant des familles

Mme THEBAUD Christine
Mme MARIEL Janie
Mme LE CLAINCHE Léontine

Membres présents représentants des Résidents

Mme VACHERY Madeleine
Mme THEBAUD Henriette
Mme CARROY Christiane

Membres présents représentants l'administration

M. COLLEU Grégoire – Directeur

Membres présents représentant le personnel

Mme GRANGE Stéphanie

Assistaient à la séance

Mme LE DUC Marine – Animatrice
Mme AUDEBERT Gwen – Secrétaire de séance

Absents excusés

Mme LE BLEVENEC
Mme LE GALLO Jacqueline
Mme CHANUT Lina
Mme THEBAUD Christine
Mme WAMBRE Amandine
Mme EYCHENNE Rachel, Infirmière coordinatrice

ORDRE DU JOUR

- PV du dernier CVS / suivi des actions
- Informations budgétaires
- Enquête de satisfaction 2025
- Bilan évènements indésirables
- Présentation de l'évaluation externe 2025
- Point d'information, projets d'animation
- Informations, questions diverses

Mme VACHERY, Présidente, ouvre la séance du Conseil de Vie Sociale à 14H15

1. PV du dernier CVS / suivi des actions

Il est soumis aux membres pour approbation, le Procès-Verbal de la précédente séance du Conseil de Vie Sociale en date du 25/10/2024.

Le Procès-Verbal n'appelant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

2. Informations budgétaires

M. COLLEU présente le rapport budgétaire 2024.

En ce qui concerne **le budget principal**, il est fait mention de l'augmentation des dépenses de groupe 1 (+90 631.80 €) liées principalement à la hausse de l'électricité (+18 956.01 €) et du gaz (+61 438.69 €) et ce depuis la fin du contrat qui bénéficiait des tarifs bloqués.

Les dépenses de personnel (groupe 2) ont vu également leur coût augmenter (+101 088.78 €) et ce, principalement, en lien avec des évolutions réglementaires (par exemple, la revalorisation de la prime de nuit) ainsi que par la hausse des besoins de remplacement liés à l'augmentation de la maladie ordinaire. De plus, il est prévu une hausse prochaine des cotisations retraite.

Les dépenses de groupe 3 afférentes à la structure ont progressé de 36 266.59 €. Cela s'explique pour partie, à la dotation aux amortissements qui a également augmenté (+25 754.31 €) (dotation liée aux investissements en cours).

Les recettes ont évolué de +233 578.79 € notamment en lien avec les produits de la tarification et assimilés (+255 933.59 €) et ce malgré une baisse des produits financiers et produits non encaissables de 30 169.39 €.

M. COLLEU explique que l'établissement présente un bon équilibre financier avec un excédent de 14 104.89 € qui est affecté en réserve de compensation des déficits.

Il est ensuite abordé **le budget annexe SSIAD**, qui, bénéficiant des ressources liées au CRT et d'une baisse des remplacements de salariés dans le cadre des arrêts maladie, voit ses recettes en hausse de 15 512.90 €.

Les dépenses ont progressé de 59 697.33 €, notamment en lien avec les remboursements de frais vers le budget principal EHPAD (+44 688.65 € principalement liés aux frais de remplacements aide-soignant pour 35 000.00 €) (groupe 1).

Les dépenses de personnel (groupe 2) ont également progressé de 17 619.97 €, s'expliquant principalement par le temps supplémentaire réalisé dans le cadre du CRT.

Les dépenses du groupe 3 afférentes à la structure ont augmenté de 11 964.04 €, s'expliquant notamment par l'entretien et la réparation de plusieurs véhicules du SSIAD.

Le résultat de l'exercice 2024 qui s'avère excédentaire de 45 793.98 € se verra affecter en réserve de compensation des déficits.

3. Enquête de satisfaction 2025

M. COLLEU revient sur l'enquête de satisfaction réalisée en 2025.

L'enquête auprès des résidents a été réalisée avec l'aide de stagiaires (formulaires papier laissés à la disposition des résidents). L'enquête pour les familles leur a été transmise par mail et par courrier postal.

Le retour est positif car 27 résidents ont répondu et 45 réponses ont été obtenues de la part des familles soit 50% des familles.

Mme LE DUC, Animatrice de l'établissement, rappelle que cette enquête est réalisée chaque année.

Il ressort de cette enquête une satisfaction générale des résidents et de leurs familles, tant au niveau de l'accueil qui leur est réservé, qu'à la prise en charge au quotidien, qu'aux animations proposées et repas servis.

Les points forts qui sont ressortis :

Enquête réalisée auprès des résidents :

Les points forts qui sont ressortis :

* Un accueil chaleureux avec un personnel bienveillant et respectueux
* Des chambres confortables et un service de blanchisserie très apprécié
* Une qualité des soins globalement satisfaisante, avec un sentiment de sécurité renforcé
* Des activités appréciées et un engagement notable des résidents dans la vie sociale de l'établissement

Les axes d'amélioration :

* Renforcer l'accompagnement lors de l'arrivée pour limiter les situations d'isolement
* Améliorer l'accessibilité aux espaces extérieurs et l'adaptation des chambres aux besoins spécifiques
* Optimiser la qualité et la variété des repas, en tenant compte des attentes exprimées
* Proposer davantage d'animations le week-end et adapter les activités aux capacités de chacun
* Mieux informer sur les outils de communication et encourager leur utilisation

Enquête réalisée auprès des familles :

Les points forts qui sont ressortis :

* Un accueil chaleureux et une équipe attentive aux besoins des résidents

* Un cadre de vie apprécié, garantissant confort et sécurité
* Une qualité des soins globalement satisfaisante et bien perçue
* Des activités variées favorisant le bien-être et le lien social

Les axes d'amélioration :

* Améliorer la communication entre l'équipe soignante et les familles
* Renforcer l'accompagnement des résidents en situation de perte d'autonomie
* Optimiser la restauration pour mieux répondre aux attentes des résidents
* Mieux informer sur les prestations et le fonctionnement de l'établissement

4. Bilan évènements indésirables

M. COLLEU explique que 61 déclarations sur environ 5 mois ont été reçues dont 30% concernaient la distribution des médicaments.
Ce bilan est présenté au CVS et également au CSE (Comité Social et Economique).

5. Présentation de l'évaluation externe 2025

M. COLLEU présente la future évaluation externe qui se déroulera en novembre prochain. La dernière évaluation a été réalisée en 2015 mais dorénavant elle doit se dérouler tous les 5 ans par un organisme certifié. Environ 150 critères seront contrôlés avec une note allant de 1 à 4 (4 étant la meilleure note) pour chacun d'entre eux (critères imposés par la loi).

Une formation avec un groupe pluridisciplinaire est mise en place en vu de préparer cette évaluation externe. 6 résidents potentiels pourront être interrogés (pour une durée de 30 à 45 minutes) mais

seuls 3 seront sélectionnés. Des professionnels du services ainsi que des membres du CVS seront également reçus en entretien par les évaluateurs.

Les résultats seront rendus publics. Les établissements ne répondant pas à certains critères impératifs ne seront pas sanctionnés mais auront des axes d'amélioration imposés avec un plan d'action limité dans le temps.

Dans le cadre de la préparation à l'évaluation externe, le formulaire « plainte et réclamation » sera bientôt diffusé et mis à disposition des résidents et de leurs familles. Une fois complété, il sera intégré dans le « registre plaintes et réclamations ». Une communication sera faire prochainement pour informer et expliquer aux résidents et leurs familles le processus.

La mise à jour du Plan bleu est également prévue avec l'intégration du document relatif à la gestion de crises.

6. Point d'information, projets d'animation

Mme LE DUC, Animatrice de l'établissement, revient sur les principales animations organisées depuis le mois de janvier et celles à venir :

- Le 18 janvier : Les résidents ont été invités au repas des ainés et ont aidé à décorer les tables dans le cadre de l'art floral mis en place au sein de la résidence.
- Les résidents participeront au projet vidéo intergénérationnel « Elven d'hier et d'aujourd'hui » pour lequel ont été sollicités l'Espace Jeunes Solidarité, les 2 centres de loisirs, les ainés de la commune ainsi que 2 services civiques. Le tournage se déroulera du 15 au 18/07 prochains et le montage sera effectué à l'EHPAD.

  Une aide financière a été obtenue pour le financement de ce projet via un chèque de 600€ remis à notre EHPAD dans le cadre du 2ème

prix obtenu lors de la remise de prix du Trophée de la vie locale (le 1er prix ayant été obtenu par l'Ecole St Joseph dans le cadre de leur partenariat avec notre établissement).

- Il y a environ 2 mois, notre résidence a fait l'acquisition de 2 Aviegos dont le financement a été en totalité réalisé par l'EHPAD. Ce matériel est utilisé par le personnel et les intervenants extérieurs et il permet également aux résidents qui en ont besoin de venir plus facilement aux animations.
- Le 20 mars dernier, une danseuse orientale originaire d'Elven, mais vivant à Berlin, est venue danser à l'EHPAD. Elle s'est produite dans le cadre du printemps du théâtre.
- Le 4 avril s'est déroulé les Olympiades inter EHPAD à Plaudren. 5 de nos résidents y ont participé et ont gagné ces Olympiades. Cet évènement a pu être organisé grâce au réseau d'animateurs « Anima Savat » (réseau que Mme LE DUC a pu intégrer), réseau qui permet de mutualiser les moyens financiers et organisationnels ainsi que la possibilité d'échanger sur différents projets en réflexion ou à venir.
- Le 24 avril la chorale d'Elven « Vocale Argoët Arvor » est venue répétée son spectacle. Il est prévu de faire une répétition un soir par semaine de 20h à 22h.
- Les résidents ont également participé à la « journée bretonne » ainsi qu'à la « fête du partage » organisées par l'Ecole St Joseph d'Elven avec les classes de maternelle et de moyenne section.
- Le 5 mai, les résidents se sont rendus au centre culturel Athena d'Auray pour assister au spectacle de la chorale intergénérationnelle.
- Les résidents ont également participé à l'enregistrement d'un podcast « Tout faire à tout âge » au sein de la radio Bro Gwened d'Auray dont le thème était les services civiques. Un animateur se chargera de gérer le montage pour réaliser un podcast de 20 minutes. Un enregistrement sera réalisé tous les 3 mois autour d'un temps d'échange inter-Ehpad.

- 7 résidents sont partis dans le cadre du séjour organisé à Quistinic du 28 au 30 avril derniers, séjour dont l'objectif était « prendre le temps et faire ensemble ». Ce voyage a été financé à hauteur de 40% par la vente des tickets tombola et les 60% restants par les chèques vacances ANCV. Les salariés qui accompagnaient étaient payés par l'établissement.

  Une des visites programmées à savoir la visite du musée de la chauve-souris a été annulée à la demande des résidents.

  Il en est ressorti que le gite qui nous accueillait n'était pas assez médicalisé mais les résidents et l'équipe accompagnante (4 professionnels et 2 bénévoles) s'y sont bien adaptés malgré tout.

  Ce projet serait à programmer chaque année car un vrai succès.

  Un diaporama a été projeté pour les résidents avec un bilan fait.
- Un partenariat est mis en place avec la crèche « Le p'tit club » (crèche inter-entreprises) avec la visite de 4 enfants âgés de 18 mois à 2 ans, toutes les 3 semaines.
- Il a également été annoncé la régularisation du nombre de poussins avec le retrait d'œufs puis les poussins seront donnés après qu'ils aient atteints 3 mois (contre un petit don à l'association).

Mme LE DUC évoque ensuite les activités à venir :

- Le 17 juin prochain, se déroulera le repas à thème autour de l'Italie.
- Le 23 juin, les résidents sont invités à salle Carré d'Art à Elven pour assister au spectacle donné par la Chorale Simone Veil.
- Un après-midi jeux en bois sera organisé le 30 juin avec la médiathèque d'Elven.
- Le 1er juillet les résidents sont conviés à la kermesse de l'école St Joseph d'Elven.
- La Troménie (marche religieuse) qui a débuté début avril avec un départ de Ste Anne d'Auray (avec la statue de Ste Anne d'Auray), passera le 5 juillet prochain à l'EHPAD pour bénir les personnes qui se prénomment Anne en partenariat avec les bénévoles de l'aumônerie.

- Du 15 au 18 juillet, le montage du podcast précédemment enregistré sera réalisé.

Mme LE DUC évoque le projet d'animation institutionnel qui doit être revu dans le cadre de l'évaluation externe avec l'intégration du CVS dans sa rédaction en ce qui concerne l'animation et la vie sociale.

Mme CARROY estime que le temps d'attente pour jouer est trop long (par exemple lors des parties du jeu des palets). Mme LE DUC propose que l'on organise ces jeux plutôt l'après-midi en plus petits groupes.

Mme MARIEL fait remarquer que le public qui assiste aux animations est souvent le même. Mme LE DUC évoque d'aborder ce sujet lors des PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) qui se déroulent tous les lundis avec un temps d'échange sur les animations à proposer.

Mme LE DUC revient sur la possibilité d'organiser des temps d'animation individuels l'après-midi. Elle explique également que les résidents nouvellement arrivés sont sollicités au bout d'un mois de présence pour participer aux animations individuelles.

M. COLLEU informe de l'organisation d'un prochain CVS en octobre prochain mais il est également arrêté la date du 20 juin à 14h pour un CVS ayant pour objet l'organisation de l'évaluation externe.

7. Informations, questions diverses

Mme MARIEL souhaite évoquer la présence de l'organigramme situé dans le hall d'entrée qu'elle estime non représentatif et qui de par son aspect général serait à revoir. M. COLLEU répond par le fait qu'une réflexion pourrait, en effet, être envisagée.

Mme LE CLAINCHE évoque la chute de Mme LE JULE lors d'une nuit et du fait qu'elle serait restée au sol de 23h à 3h du matin faute de

pouvoir attraper la sonnette dans les toilettes. La question est posée de lui mettre un bracelet d'appel. M. COLLEU répond par son souhait de faire un point avec les équipes de nuit quant à leur rythme de passage et de contrôle dans les chambres. M. COLLEU explique que l'établissement possède 6 à 7 bracelets et qu'ils sont mis en place lorsque cela s'avère nécessaire.

Mme CARROY aborde la sécurité quant à l'argent dans les chambres et affirme avoir déjà constaté des vols au niveau de son argent et fait état d'objets déplacés et de personnes ayant faits leurs besoins dans les toilettes de sa chambre. Mme CARROY revient aussi sur son problème concernant les visites de son médecin traitant et de ses douleurs permanentes aux jambes. M. COLLEU lui fait part d'un point qui sera fait avec les équipes quant aux vols dans sa chambre et d'autre part d'un temps d'échange qu'il va programmer avec le médecin traitant concerné ainsi qu'avec le médecin coordonnateur de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Fait à ELVEN, le 05 juin 2025

La Président du CVS

Madame VACHERY Madeleine